

## **COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 20 juin 2018**

L'an deux mille dix-huit, le VINGT JUIN, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel MARCHAND, Maire.

**Membres présents :** Daniel MARCHAND, Odile DURET, Marc BERNARDET, Catherine PROVOST, Philippe BIRON, Christian PICARD, Martine DEJOUX, Françoise PROVOST, Sébastien GAUCHARD, Grégory DUDON, Magali GUENZI - PACARD, Daniel GRANGER, Éric DIFFER.

**Absent(s) excusé(s) :** Yolande VANIEMBOURG (a donné pouvoir à Christian PICARD), Marie-Madeleine TALON (a donné pouvoir à Daniel GRANGER)

**Secrétaire de séance :** Magali GUENZI-PACARD

<b><u>Nombre de membres affectés au conseil municipal :</u></b>	15
---	----

<b><u>En exercice :</u></b>	15
-----------------------------	----

Date de la convocation :	12/06/2018
--------------------------	------------

Date de l'affichage :	23/06/2018
-----------------------	------------

### **OBSERVATIONS SUR COMPTE RENDU PRÉCÉDENTE RÉUNION**

Le procès-verbal de la réunion du 11 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

#### **2018/00485 – VIREMENT DE CREDIT N°1/2018 (budget commune)**

Le Maire de la commune de Thiel sur Acolin informe les conseillers qu'un virement de crédit a du être opéré, il s'agit du n° 1/2018 faisant procéder au virement de 1658 € du chapitre 022 – dépenses imprévues à l'article 739221 – FNGIR.

#### **2018/00486 – TRAVAUX CIMETIERE**

Monsieur le Maire présente les devis concernant le cimetière.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le maire à passer commande auprès de la SARL VIALLET pour un montant de 12 329 € TTC.

#### **2018/00487 – TRAVAUX 12 GRANDE RUE**

Monsieur le Maire présente les devis concernant le logement locatif au 12 grande rue,

LOT	Artisan	H.T.	T.T.C.
Plomberie - sanitaire	BOURGOGNE	10 152,00 €	12 182,40 €
Couverture - zinguerie	EURL DESCRIAUD	3 497.20 €	3 846.92 €
Menuiserie	POTIER	14 320,00 €	15 736,68 €
Plâtrerie peinture	GRANGER	15 902.76 €	17 493.04 €
Électricité	CEMHEF	7 998.00 €	8 797.80 €
<b>Total travaux</b>		<b>51 869.96 €</b>	<b>58 056.84 €</b>

Monsieur DIFFER ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** les devis présentés et reproduits dans le tableau ci-dessus pour un montant total de :

**51 869.96 € H.T.**

**58 056.84 € T.T.C.**

**AUTORISE** Monsieur le maire à passer commande auprès des entreprises retenues.

### **2018/00488 – TRAVAUX MAIRIE**

Monsieur le Maire présente les devis concernant la rénovation de la mairie,

Lot	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Plomberie	Biron SARL	1 207,00	1 448,40
Menuiserie	SAS Menuiserie Potier	6 385,00	7 662,00
Couverture	EURL Descriaud A.	5 782,86	6 361,15
Plâtrerie/peinture	Millard Philippe	12 291,62	14 749,94
		4 622,45	5 546,94
Electricité	CEMHEF	1 989,00	2 386,80
<b>Total:</b>		<b>32 277.93</b>	<b>38 154.83</b>

Messieurs BIRON et DIFFER ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le maire à passer commande auprès des entreprises retenues listées dans le tableau ci-dessus,

**DIT** que les arbitrages concernant les travaux à réaliser seront effectués en commission de travaux.

### **2018/00489 – SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire présente les devis concernant la rénovation de la salle polyvalente,

Lot	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Electricité	CEMHEF	1 651,00	1 981,00
Menuiserie	SAS Menuiserie Potier	6 688,00	8 025,60
Plomberie	Biron SARL	1 156,00	1 387,20
Couverture	EURL Descriaud A.	3 523,00	3 875,30
Plâtrerie/peinture	Millard Philippe	31 670,02	38 004,02
<b>Total:</b>		<b>44 688,02</b>	<b>53 273,12</b>

Messieurs BIRON et DIFFER ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le maire à passer commande auprès des entreprises retenues listées ci-dessus,  
**DIT** que les arbitrages concernant les travaux à réaliser seront effectués en commission de travaux.

### **2018/00490 – ALLIER HABITAT (financement SDE 03)**

Monsieur le Maire expose qu'Allier Habitat envisage de nouveaux lots au lotissement des Grassots et qu'à cette fin il est demandé une participation de la commune concernant le syndicat départemental d'énergie de l'Allier (SDE03) à hauteur de 6 150 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** de participer à ce projet à hauteur de la somme demandée soit 6 150 € sous la forme d'un remboursement qui interviendra à l'issue de la réalisation du lotissement.

### **PARTICIPATION CENTRE DE LOISIRS DE DOMPIERRE SUR BESBRE**

Monsieur le Maire présente un courrier et un projet de convention de la direction générale des services de Dompierre sur Besbre concernant l'accueil de loisirs « les p'tis potes » qui indique qu'un conventionnement devra être mis en place par la commune pour l'accueil des enfants de la commune. La participation demandée est de 0.80 €/ heure / enfant.

Le conseil, à l'unanimité, décide de reporter cette question à une date ultérieure dans l'attente de plus d'informations, notamment concernant le plan de financement de l'accueil de loisirs.

### **2018/00491 – VENTE DES TERRAINS AUX GRASSOTS**

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu une offre concernant le terrain disponibles aux Grassots.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** de vendre le terrain disponible, d'une superficie totale de 1436 m2 à Mr MEUNIER et Mme ZANONE,  
**DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire, Daniel MARCHAND, pour effectuer toutes les diligences nécessaires afin d'aboutir à la vente de cette parcelle,  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous actes afférents à cette vente, notamment l'acte notarié.

### **2018/00492 – FIXATION D'UN TAUX DE PROMOUVABLE**

Le conseil municipal, à l'unanimité,

**ADOPTE** le taux de 100 % pour la procédure d'avancement de grade.

### **REMPLACEMENT D'UN AGENT**

Le conseil municipal décide que toutes les solutions doivent être envisagée afin de pourvoir au remplacement de Mme PELLETIER.

### **Questions diverses :**

- Abribus devant l'Eglise : une réflexion est engagée concernant la création d'un abribus côté Est de l'Eglise.

- Ferbois : l'usine est à vendre mais pour des raisons budgétaires il faut réfléchir à son acquisition et son devenir.
- MAM : Monsieur le Maire informe qu'une réunion de concertation a lieu le 27 juin à 19 heures, salle des réunions de la mairie pour réfléchir à ce potentiel projet.
- City Stade : les procédures sont en cours sur ce sujet. Il se ferait sur le tennis.
- Complexe commercial : le projet intéresse. Une étude pourrait être produite pour fin juillet par l'ATDA.
- Nuit de samedi à dimanche : monsieur le Maire informe que des actes de vandalismes ont eu lieu dans le bourg et notamment aux Grassots.
- Portail école du Marronnier : Monsieur le Maire informe que les portails et portillons doivent être fermés. À cette fin, des devis ont été demandés.
- Ruisseau des Potiers : la Police de l'Eau et Agence de l'Eau se sont rendus sur les lieux. La commune est autorisée à arracher toutes les souches d'arbres sur les berges côté station d'épuration pour libérer la berge et que le ruisseau se redresse lui-même. Également, la commune est autorisée à renforcer la berge sur 20-25 mètres avec des pieux en acacia et faire de l'entrelacé avec du verne. Ensuite, il sera possible de remblayer (pas avec de la pierre). Par ailleurs, toute la végétation dans le ruisseau pourra être enlevée mais pas à plus de 20 cm de profondeur.
- Vente amiable Lamouche : rendez-vous sera pris pour acter l'accord entre la commune et les propriétaires.
- Entretien des trottoirs et caniveaux : monsieur le Maire expose que désormais les trottoirs ne seront plus ratissés et ils seront tondu.